

<p style="text-align: center;">PROGRAMME DE FORMATION CACES® CONDUITE DES PLATEFORMES ELEVATRICES MOBILES DE PERSONNES P.E.M.P - NACELLE (Toutes catégories)</p>

Public visé :

- Toute personne débutante ou expérimentée devant réaliser des opérations à l'aide d'une nacelle. La détention du Permis B est vivement conseillé avant l'entrée en formation pour faciliter la progression pédagogique.

Prérequis d'accès à la formation :

- Savoir lire et écrire.
- Etre âgé de 18 ans.

Objectifs de la formation :

- A l'issue de la formation, les participants seront capables de manipuler ou utiliser une plateforme élévatrice mobile de personnes dans des conditions d'exploitation optimale de travail et de sécurité en conformité avec le matériel et les textes en vigueur.

Durée :

- De 14 heures à 35 heures en fonction de l'expérience du stagiaire et du nombre de catégorie

Nombre de participants :

- Minimum 1 et maximum 10 participants par session

Modalités pédagogiques :

- Travail alterné entre formation théorique et mise en situation pratique
- Adaptation à l'expérience et aux besoins spécifiques du stagiaire
- Mise à disposition d'une aire suffisante pour les exercices pratiques

Modalités d'évaluation :

- Evaluation formative tout au long de la formation
- Tests CACES® : Examen final effectué par un testeur certifié avec des fiches d'évaluation des connaissances théorique et pratique comme le définit la recommandation R386 de la CNAMTS

Formalisation à l'issue de la formation :

- Attestation de la formation
- CACES® P.E.M.P. – Nacelle selon R386

Dates et lieux de la formation :

- A définir avec l'organisme de formation

Contenu de la formation :

1. La législation et la profession

Au regard de la législation, connaître :

- Les conditions à remplir pour conduire et utiliser une plate-forme élévatrice mobile de personnes,
- Les responsabilités encourues par le conducteur,
- Les conditions à respecter pour circuler sur la voie publique avec une P.E.M.P.

Au regard de la profession :

- Connaître et gérer les responsabilités du conducteur dans son activité,
- Rendre compte des difficultés et des anomalies.

2. La sécurité

- Appliquer les consignes de conduite, de circulation, d'évolution et de stationnement,
- Appliquer les consignes à suivre en cas d'accident ou d'incident,
- Choisir la P.E.M.P adapté à la situation de travail,
- Identifier les risques liés à l'environnement,
- Citer les dispositifs de sécurité de la plate-forme élévatrice mobile de personnes,
- Mise en place du balisage sur voie publique et autres.

3. La technologie des plates-formes élévatrices mobiles de personnes (P.E.M.P)

- Citer les types de plates-formes élévatrices mobiles de personnes,
- Identifier les principaux organes d'une P.E.M.P,
- Identifier sur un schéma les éléments composant le circuit hydraulique,
- Assurer la maintenance de premier niveau.

4. Utilisation des plates-formes élévatrices mobiles de personnes (P.E.M.P)

- A l'intérieur et à l'extérieur (en respectant un temps et en appliquant les consignes de sécurité) :
 - . Circuler avec les différents types de P.E.M.P dans une enceinte, sur un chantier ou sur la voie publique
 - . Effectuer la mise en place d'une P.E.M.P,
 - . Effectuer des manœuvres dans l'espace et l'environnement avec une P.E.M.P,
 - . Balisage de la zone d'évolution,
 - . Appliquer les règles de stationnement,
 - . Gestes de commandement et communication,
 - . Manœuvres de secours.

Réactualisation des connaissances

Le stagiaire doit actualiser ses connaissances chaque fois que nécessaire selon le code du travail

Préconisation d'actualisation avec évaluation des connaissances tous les 5 ans selon les services prévention des CARSAT